

Lundi 22 juin 2009

Unioncamere – Piazza Sallustio, 21 – Sala Horti Sallustiani

Programme du colloque sur le thème

**La conciliation en matière civile et la médiation pénale :
l'expérience française et les développements possibles en Italie
compte tenu de l'état actuel de la législation**

En présence du :

Premier Président de la Cour de Cassation
Vincenzo Carbone
et du
Procureur Général près la Cour de Cassation
Vitagliano Esposito

9h00 Accueil des participants

Mots de bienvenue:

Président de Unioncamere

Président de la CCIE de Lyon
Achille Lanzuolo

La conciliation civile

Interventions d'introduction

Premier Président de la Cour d'Appel de Lyon
Jean Trotel

Premier Président de la Cour d'Appel de Roma
Giorgio Santacroce

Relations

Prof. Droit procédure civile Université de Bologna
Chiara Giovannucci Orlandi

Prof. Droit des sociétés et de la propriété industrielle
Université Jean Moulin Lyon 3
et avocat associé de LAMY & ASSOCIÉS, barreau de Lyon
Yves REINHARD



10h45 – 11h15 Coffee Break

La médiation pénale

Interventions d'introduction Procureur Général près la Cour d'Appel de Lyon
Jean Olivier Viout

Procureur Général de la République de Roma
Salvatore Vecchione

Relation Prof. Droit procédure pénale Université de Camerino
Ugo Pioletti

Les nouveautés législatives en Italie en matière de conciliation civile et de médiation pénale

Chef de bureau législatif du Ministère de la Justice
Augusta Iannini

Modérateur Dirigeant du service des relations institutionnelles
Unioncamere
Tiziana Pompei

13h30 Buffet